

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 2 juin 2021**

### TABLE DES MATIÈRES

#### TOURISME

M. LePage

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

M. LePage

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

M. LePage

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

#### AVORTEMENT

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

#### *LOI CONCERNANT LES SYSTÈMES DE SAISIE D'IMAGES*

M. K. Chiasson

L'hon. M. Flemming

M. K. Chiasson

L'hon. M. Flemming

M. K. Chiasson

L'hon. M. Flemming

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

Mr. McKee

L'hon. M. Higgs

### RÉFORME GOUVERNEMENTALE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Allain

M. K. Arseneau

### RÉFORME ÉLECTORALE

L'hon. M. Allain

### TOURISME

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace



[Original]

### TOURISME

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

La ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture nous a dit le mois dernier à la Chambre qu'elle avait très hâte de présenter la stratégie touristique de son ministère. Comme nous le savons tous, le secteur du tourisme a été très durement touché par la pandémie ; les gens du Nouveau-Brunswick avaient donc tous hâte de voir une stratégie qui permettrait de relancer le secteur touristique grâce à des idées et des initiatives audacieuses et qui tirerait parti de la demande refoulée depuis plus d'un an.

Malheureusement, ce que la ministre a dévoilé hier ne fait pas mouche. L'élément clé de son plan, c'est d'élargir le programme Explore NB pour l'offrir à la bulle atlantique. Bien que nous puissions débattre du bien-fondé d'une politique qui vise à envoyer dans d'autres provinces l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick, voici la question que je pose à la ministre dans l'immédiat : La ministre et les membres de son personnel ont-ils consulté Santé publique lorsqu'ils ont décidé qui serait admissible au programme élargi?

**L'hon. Mme Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Vous savez, Monsieur le président, j'ai écouté de tels propos il y a une semaine et demie, et je refuse de le faire aujourd'hui. Hier, nous avons fait une annonce qui a vraiment attiré l'attention des gens de l'ensemble du pays. J'étais sur CBC Prince Edward Island ce matin, et voici ce qu'a dit l'animateur de l'émission : J'ai parlé avec les gens de l'industrie ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, et, manifestement, le Nouveau-Brunswick est ici pour jouer cette année.

Nous sommes ici pour jouer. Nous disposons d'une excellente stratégie pour l'avenir. Oui, nous avons élargi notre offre de vacances dans la province pour inclure nos voisins de l'Atlantique. Nous en sommes extrêmement fiers. Nous voulons voir les gens du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador revenir nous rendre visite. Nos portes leur sont grandes ouvertes. Nous sommes extrêmement fiers du programme en question. Je ne ferai pas d'excuses, et je ne m'en excuserai pas.

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Il ne s'agit pas d'un jeu. Il ne s'agit pas d'un jeu, et vous devriez écouter les gens du Nouveau-Brunswick.

[Original]

Santé publique a clairement indiqué que les régions du Témiscouata et d'Avignon, au Québec, font partie de la première phase du plan de réouverture de la province, qui doit

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

débuter le 7 juin tant que notre taux de vaccination ainsi que nos nombres de cas et d'hospitalisations sont bas.

Cela étant dit, la ministre peut-elle expliquer pourquoi les gens d'Avignon et du Témiscouata ne sont pas inclus dans le Programme d'incitation au voyage Explore NB? Je suis particulièrement intéressé à connaître la raison derrière cette décision, étant donné que, comme vous le savez, Monsieur le président, en termes de marchés touristiques, le Québec est important pour le Nouveau-Brunswick.

Pourquoi le gouvernement Higgs ne voudrait-il pas encourager les voyageurs en provenance de l'un de ses plus importants marchés, et ce, même s'il ne s'agit que d'une partie du marché en question? Cela enverrait certainement un bon message à nos voisins québécois qui viendraient au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je tiens à vous rappeler que nous devons porter notre masque correctement durant la période des questions comme durant le reste de la journée.

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, nous avons établi, il y a un an, des liens uniques à notre région, à savoir notre bulle atlantique, qui était une initiative menée par les premiers ministres des provinces de l'Atlantique. Elle a été le point de mire de notre stratégie touristique et de la reprise des activités au Nouveau-Brunswick.

En effet, nous avons certainement des liens étroits avec les gens au Québec. Il ne fait aucun doute que les visiteurs venant du Québec et de l'Ontario sont importants pour nous, et ceux du Maine le sont également. Le Maine partage aussi une frontière avec le Nouveau-Brunswick.

Nous sommes extrêmement fiers de notre bulle atlantique. L'initiative fait fond sur des liens que nous avons établis au cours de la pandémie, et notre programme Explore NB nous permet d'y donner suite.

[Original]

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

On nous a dit qu'Avignon et le Témiscouata seraient inclus dans la prochaine bulle. Ces régions sont à l'heure actuelle exclues du programme Explore NB. Pourquoi, Madame la ministre?

En raison des mesures de santé publique qui correspondent aux prochaines phases de la relance, nous savons que, dès le 1<sup>er</sup> juillet, l'entrée au Nouveau-Brunswick sans isolement sera autorisée pour les visiteurs venant du Québec et d'ailleurs, à condition qu'ils aient reçu une dose de vaccin. La concurrence relative aux revenus provenant du tourisme n'a jamais été si féroce. Les exploitants d'entreprises touristiques méritent que le ministère déploie des efforts majeurs.

Je demande à la ministre : Envisagez-vous d'élargir davantage le programme Explore NB? Si non, peut-elle fournir à la Chambre des exemples concrets de mesures que prendra le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture afin de s'assurer que des exploitants d'entreprises touristiques des quatre coins du Nouveau-Brunswick ont la possibilité d'attirer les visiteurs venant des lieux en question?

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, je vous promets... Si le député d'en face avait écouté la conférence de presse hier, il aurait entendu la présidente de l'AITNB dire que l'association croit certainement que les exploitants d'entreprises touristiques ont la possibilité de réussir, car il s'agit précisément des gens — les gens du secteur du tourisme au Nouveau-Brunswick — qui nous ont aidés à élaborer le plan pour l'avenir. L'un des aspects correspond au rêve que nous avons il y a quelques mois de permettre aux visiteurs venant d'ailleurs dans la bulle atlantique d'obtenir, eux aussi, le remboursement au titre du programme Explore NB.

Monsieur le président, des gens du secteur ont demandé toutes sortes de choses. Ils ont demandé de l'aide à l'égard de la formation. Pas plus tard que cette semaine, nous avons annoncé de nouvelles formations dans les écoles, à savoir de nouveaux programmes d'études pour la formation dans le secteur. Le secteur n'est pas...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[Original]

## AVORTEMENT

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Monsieur le président, en refusant de financer les services d'avortement en clinique, ce gouvernement conservateur enfreint la *Loi canadienne sur la santé*. Le gouvernement fédéral menace de retenir le financement de la santé. La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick vient de statuer que la Canadian Civil Liberties Association pouvait poursuivre le Nouveau-Brunswick au sujet de l'avortement. Nous nous

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

retrouvons dans une autre poursuite judiciaire. C'est un gaspillage total d'argent, de temps, d'énergie et de ressources pour des raisons idéologiques.

Voici ma question à la ministre responsable de l'Égalité des femmes : En tant que femme et ministre, pensez-vous vraiment qu'il existe un accès adéquat aux services d'avortement partout au Nouveau-Brunswick? Approuvez-vous l'entêtement de votre chef à vouloir adopter une position contraire à la loi? Merci.

[Traduction]

**L'hon. Mme Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question. Comme le tout suit son cours dans le système prévu à cet effet, je dois insister encore sur le fait que les régies régionales de la santé sont chargées de la prestation des soins de santé dans la province. Si elles estiment qu'il est nécessaire d'augmenter ou de réduire l'offre d'un certain service, elles prendront la décision à cet égard. Merci.

[Original]

**Mme Thériault** (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Évidemment, le gouvernement conservateur met tout cela sur le dos des réseaux de santé, comme il l'a toujours fait, au lieu de mettre ses culottes, de faire son travail et d'assumer ses responsabilités. La juge en charge du dossier a qualifié la position de la province de déraisonnable. Je la cite :

[Traduction]

*La position adoptée par la province était déraisonnable, vu la jurisprudence claire allant en sens contraire.*

[Original]

Je la cite encore :

[Traduction]

*Avec tout mon respect quant à la position de la province, elle est sans mérite et, compte tenu de la jurisprudence directement liée, surprenante.*

[Original]

Cette fois, ma question s'adresse à la députée de Fredericton-Nord et ministre. La voici : En tant que femme et ministre, pensez-vous vraiment qu'il existe un accès adéquat aux services d'avortement partout au Nouveau-Brunswick? Approuvez-vous l'entêtement de votre chef à vouloir adopter une position contraire à la loi? Merci.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, notre position, dont nous avons parlé très publiquement, a toujours été que les RRS sont responsables d'assurer la prestation des soins de santé dans la province et de déterminer si ces services sont appropriés. C'est aux régies qu'incombe la responsabilité. Elles fourniront les services qu'elles estiment nécessaires.

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Non, ce n'est pas la responsabilité des régies. C'est votre responsabilité, Madame la ministre.

[Original]

Monsieur le président, tous les groupes disent que l'accès à l'avortement n'est pas suffisant au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement ne peut même pas avoir des données concrètes, parce que nous ne savons pas combien de femmes vont se faire avorter, par exemple, à l'extérieur de la province. L'accès n'est pas adéquat au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement met tout cela sur le dos des réseaux de santé. Le gouvernement se décharge de sa responsabilité, et, encore une fois, nous nous retrouvons dans une poursuite judiciaire. C'est un gaspillage total d'argent, de temps, d'énergie et de ressources pour des raisons idéologiques.

Comme le gouvernement actuel se vante d'avoir fait élire des femmes, il faudrait peut-être qu'il les laisse parler. Alors, ma question pour la députée de Saint John Harbour et ministre est la suivante : En tant que femme et ministre, pensez-vous réellement qu'il y a un accès adéquat à l'avortement au Nouveau-Brunswick et appuyez-vous l'entêtement de votre chef?

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Nous avons fait élire plus de femmes que le parti de l'opposition officielle. Bien que je comprenne que la députée d'en face choisit de se servir de certaines anecdotes et d'un langage qui est probablement un peu plus provocateur que d'habitude, j'aimerais dire que nous avons été très clairs au sujet de services de soins de santé. Les RRS sont responsables de la prestation de ces services. Elles savent de quelles ressources elles disposent, elles savent comment les mettre en oeuvre et elles se sont vu confier la tâche de mettre en oeuvre les services qu'elles estiment nécessaires. La responsabilité à cet égard relève des RRS.

### ***LOI CONCERNANT LES SYSTÈMES DE SAISIE D'IMAGES***

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, le ministre de la Justice et de la Sécurité publique a présenté un projet de loi qui permettrait aux municipalités d'installer des appareils de surveillance aux feux rouges afin de capter les images des infractions commises par les conducteurs de véhicules à moteur et de donner des contraventions. Maintenant, il affirme qu'il s'agit d'une question de sécurité publique, et non de production de recettes. Si c'est le cas, pourquoi le ministre ne conviendrait-il pas d'un amendement qui permettrait aux municipalités d'avertir les automobilistes de la présence de ces appareils?

**L'hon. M. Flemming** (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : J'ai reçu des questions inhabituelles depuis que je suis ici. Pourquoi la police n'indique-t-elle pas aux gens le moment où elle va faire une descente pour saisir des stupéfiants? Pourquoi les gens ne sont-ils pas informés à l'avance? Pourquoi les gens ne sont-ils pas informés du moment où un radar sera installé dans une rue particulière? Affichons : utilisation de radar dans cette rue le mardi matin entre 9 h et 11 h. Cela n'a aucun sens.

Aux personnes qui se plaignent de la loi, je conseille de faire ce qui suit : Premièrement, respectez la limite de vitesse ; deuxièmement, arrêtez-vous aux feux rouges ; troisièmement, arrêtez-vous si vous voyez un autobus scolaire dont les feux clignotent. Monsieur le président, si la loi pose problème à ces gens, je leur conseille de la respecter.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, nous avons besoin de mieux comprendre l'objectif du projet de loi. S'agit-il de mettre la main sur des automobilistes sans méfiance qui ont peut-être enfreint le code de la route, ou s'agit-il de décourager les gens d'enfreindre le code en premier lieu? Le ministre devra choisir d'aborder cette question soit en tant que ministre de la Justice, soit en tant que ministre de la Sécurité publique, à moins qu'il pense pouvoir défier les probabilités et réussir à jouer sur les deux tableaux. Lequel des deux choix faites-vous, Monsieur le ministre? Lequel des deux, Monsieur le ministre? Votre intention est-elle de donner des billets de contravention ou d'améliorer la sécurité sur nos routes?

**L'hon. M. Flemming** (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : Je suis tout à fait heureux de faire les deux. Si vous n'aimez pas qu'on vous inflige une amende, respectez la limite de vitesse. Si vous n'aimez pas qu'on vous inflige une amende, ne grillez pas le feu rouge. Si vous n'aimez pas qu'on vous inflige une amende, ne roulez pas à vive allure dans la rue au moment où les gens se promènent avec leurs enfants. Respectez la loi. Ma foi, je ne pense pas qu'il y ait de l'incohérence entre le respect de la loi et le statut de ministre de la Justice.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, je crois que le ministre aux multiples casquettes s'y prend mal. Ce que nous proposons, c'est d'installer des panneaux à

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'entrée des municipalités. Ces panneaux auraient un effet dissuasif, de sorte que les automobilistes seraient plus enclins à respecter le code de la route. Ces panneaux, ainsi qu'une campagne de sensibilisation, pourraient être très utiles à l'amélioration de la sécurité routière. C'est ce qui se fait dans d'autres provinces du pays, Monsieur le président.

Si l'objectif du projet de loi est de réduire le nombre d'accidents, je demanderai au ministre s'il est prêt à revoir sa position. Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Flemming** (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : De temps à autre, des questions surgissent, ce qui permet de définir vraiment ce que c'est que d'être un Progressiste-Conservateur ou un Libéral. Manque de sévérité contre le crime? Mettez une affiche : La ville de Fredericton est contre le vol. La ville de Fredericton est contre les excès de vitesse. La ville de Fredericton pense que les gens qui viennent à Fredericton devraient respecter la loi.

Vous voulez enfoncer des portes ouvertes. Vous voulez brandir des panneaux pour avertir les gens du moment où ils peuvent enfreindre la loi, une manière de donner un laissez-passer à un très petit groupe de personnes. Ces personnes peuvent rouler à vive allure dans la rue au moment où d'autres transportent leurs enfants en poussette et au moment où les enfants descendent des autobus scolaires, et vous voulez qu'on leur donne un laissez-passer ou un avertissement. Je vous dirai que c'est la chose la plus étrange que j'ai entendue dans cet endroit depuis longtemps.

## NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, les parlementaires d'en face semblent croire qu'il s'agit d'un sujet de plaisanterie. Selon des études, les panneaux installés aux intersections pour indiquer la présence d'appareils de surveillance ont permis de réduire considérablement les collisions, alors il n'y a pas de quoi rire.

Hier, le premier ministre nous a demandé si nous avons de nouveaux éléments au sujet des négociations collectives. Il semble penser qu'en fermant les yeux sur le problème, celui-ci disparaîtra. Eh bien, le SCFP Nouveau-Brunswick représente plus de 28 000 travailleurs, et il a donné au premier ministre un ultimatum de 100 jours, à compter du 30 mai, pour conclure des conventions. Le gouvernement semble ferme sur sa décision portant sur une augmentation de 3 % sur quatre ans, ce qui ne constitue pas des négociations de bonne foi. Depuis l'expiration d'un grand nombre de conventions il y a quatre ans, nous avons connu des augmentations de près de 2 % par année rien que pour l'inflation.

Monsieur le président, pourquoi le premier ministre semble-t-il trouver du plaisir à prendre le risque de pousser les travailleurs à déclencher une grève générale au Nouveau-Brunswick dans trois mois?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne peux pas dire à quel point j'ai été déçu de recevoir une lettre le lendemain, tout juste après avoir annoncé de bonnes nouvelles dans la province sur notre approche afin d'aller de l'avant comme aucune autre province au pays et sur l'élan formidable que nous avons en tant que province en matière de reprise des activités. Nous avons donc reçu une lettre et un ultimatum exigeant du gouvernement qu'il prenne certaines mesures, sinon les travailleurs y apporteront une riposte.

Vous savez, cette approche est contraire à l'esprit avec lequel nous avons endigué la pandémie de COVID-19 et avec lequel nous continuons à enregistrer du succès dans cette lutte — l'esprit de coopération et de compréhension, présent en chacun de nous, doit être mis à contribution. Je l'ai répété à maintes reprises, Monsieur le président, car c'est un jour nouveau pour le Nouveau-Brunswick.

Nous réimaginons le Nouveau-Brunswick, et cela passe en partie par notre approche de négociation, notre approche de gestion et notre approche de prestation de services envers chaque personne de la province. Nous avons besoin de la participation des membres du SCFP à ce projet. Monsieur le président, j'ai dit ici même que j'étais persuadé que les membres du SCFP voulaient y participer. Je crois que les dirigeants ont un point de vue différent, alors nous devons simplement faire en sorte que les deux parties soient sur la même longueur d'onde. Ensemble, rebâtissons le Nouveau-Brunswick.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, comme je l'ai indiqué, le SCFP représente 28 000 travailleurs et travailleuses au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de personnes essentielles qui ont été à la hauteur de leur tâche pendant toute la pandémie. Le 30 mai, elles ont donné un ultimatum de 100 jours au premier ministre pour régler les conventions collectives.

Monsieur le président, j'aimerais savoir ceci : Le premier ministre parle de faire les choses autrement, mais que va-t-il faire pour régler ces conventions collectives? Il offre 3 % sur quatre ans, mais cela ne va pas suffire pour régler le problème. Que va-t-il faire pour éviter une grève générale d'ici trois mois, car celle-ci mettrait en péril les services offerts aux gens du Nouveau-Brunswick? C'est une question très sérieuse, et je veux une réponse claire. Que va-t-il faire pour éviter une grève générale d'ici trois mois au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis convaincu qu'il y aura, au cours des prochains mois, beaucoup de discussions productives concernant la façon dont nous



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pouvons travailler avec les membres du SCFP afin d'améliorer la vie des gens aux quatre coins de la province. Ainsi, oui, il y aura beaucoup de discussion à cet égard.

Ai-je une solution magique, Monsieur le président? Non, non, je n'en ai pas. Toutefois, je suis sûr qu'un grand nombre de personnes diraient : Vous savez, vous pouvez apporter les changements en question. Nous avons parlé du milieu de travail. Nous avons parlé de l'environnement. Nous avons parlé de la sécurité en milieu de travail. Nous avons parlé de l'horaire de travail. Vous savez, lorsque j'entends dire que des gens travaillent des quarts de travail de 24 heures à l'hôpital Dumont, je pense que cela ne devrait même pas être envisageable, car il est impossible que quiconque, surtout un travailleur de la santé, soit obligé de travailler un quart de travail de 24 heures. Ce n'est pas acceptable.

L'objectif, c'est d'assurer l'équité au sein du système, d'équilibrer le système, pour que nous puissions maintenir et améliorer les services et le faire de façon à ce que chaque personne au Nouveau-Brunswick puisse vraiment réussir à cet égard ou constater une différence. Je me réjouis à l'avance de la participation du SCFP à la recherche d'une solution, Monsieur le président.

[Original]

**Mr. McKee** (Moncton Centre, L): Merci, Monsieur le président. Parlons des services de soins de santé. Presque tous les jours, les médias rapportent la fermeture de services ou la surcharge des salles d'urgence en raison de la pénurie de personnel infirmier. S'attaquer à cette réalité devrait être la priorité du premier ministre, mais, pourtant, il n'a pas conclu la convention collective avec le personnel infirmier de notre province.

Avec les statistiques qui démontrent que notre personnel infirmier est sous-payé par rapport à ceux des autres provinces et que nous avons un problème de maintien, le premier ministre ne voit-il pas la crise qui s'en vient? Il parle de faire les choses autrement, mais, pour lui, cela veut dire des réductions et des fermetures, Monsieur le président. Quand reconnaîtra-t-il la nécessité de verser à notre personnel infirmier un salaire concurrentiel?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous y voilà. Il semble que la seule réponse que les parlementaires du côté de l'opposition donnent est la suivante : Eh bien, déboursez plus d'argent, et tout ira mieux. Oui, je conviens que nos salaires doivent être équitables et concurrentiels au sein de la région de l'Atlantique. Toutefois, comme le dit la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers, il y a 20 ans que je parle de changements dans les soins de santé parce que la crise se profilait à l'horizon. Le problème ne date pas d'hier ; la résolution des questions salariales ne constitue qu'un élément de tout le processus, Monsieur le président.



## Questions orales

L'idée que nous serons tout à coup inondés de gens parce que nous aurons la parité salariale avec la Nouvelle-Écosse ou Terre-Neuve... Monsieur le président, ce n'est pas aussi simple que cela. Toutes les provinces ont des difficultés à attirer des travailleurs de la santé, à attirer des gens. Nous le constatons partout dans la province, dans tous les secteurs, mais surtout dans les soins de santé. Ce n'est pas une solution facile. C'est une solution qui exige que les 10, 20, 30 prochaines années soient envisagées. Ce n'est pas une solution qui ne vise qu'à régler le problème provisoirement. C'est une solution qui permet de le régler pour l'avenir, ce qui est notre objectif depuis le début.

[Original]

### RÉFORME GOUVERNEMENTALE

**M. K. Arseneau** (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, je suis d'avis que le statu quo, en termes de gouvernements locaux, n'est ni bénéfique, ni voulu, ni démocratique pour la population de la province. Plusieurs questions restent sans réponse et plusieurs consultations demeurent nécessaires afin d'assurer un système qui assurera l'équité, qui respectera les fondements de Chances égales pour tous et qui renforcera le rôle démocratique de nos collectivités.

Nos gouvernements locaux devront jouer un rôle plus important dans nos économies locales, dans l'environnement, dans les arts et la culture, dans les programmes sociaux et j'en passe. Or, le gouvernement provincial devra être prêt à partager pouvoirs et ressources.

Vu l'importance de cette réforme et avec la phase verte en vue, ma question est pour le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Le ministre s'engage-t-il à faire des rencontres en personne, cet automne, afin de s'assurer que tous les gens de la province auront une chance accessible de s'exprimer?

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face pour la question. C'est certainement quelque chose qui est important. La réforme de la gouvernance locale est quand même un projet communautaire. Nous voulons nous assurer de travailler avec le milieu associatif, avec les gens des municipalités et avec les gens des régions rurales. Nous allons certainement faire ce qui a été énuméré par le député.

Nous nous engageons certainement à faire de la consultation. Nous avons eu au-delà de 100 réunions jusqu'à maintenant et nous allons certainement avoir d'autres réunions publiques. Il y a eu quatre réunions qui se sont déroulées virtuellement la semaine passée. Il y a eu six sessions thématiques. Il y en a 12 à venir avec les diverses commissions de services régionaux.

Donc, je m'engage certainement à avoir des consultations publiques en août et en septembre, et ce, en présentiel, si possible. Cela dépendra certainement de la COVID-19,



## Questions orales

mais, pour ma part, je suis toujours ouvert à rencontrer les gens du Nouveau-Brunswick. Ils ont certainement les bonnes solutions pour notre province.

**M. K. Arseneau** (Kent-Nord, V) : C'est excellent. Je dis merci beaucoup au ministre, parce que, comme il le sait, dans nos régions rurales, ce n'est pas tout le monde qui a accès aux consultations par Internet autant qu'ils le veulent. Il y a beaucoup de gens qui aimeraient s'exprimer. Ce que j'entends dans ma collectivité, c'est que le statu quo est inacceptable. Les gens ont envie de passer à autre chose, mais ils veulent s'assurer que leurs voix seront entendues. Donc, je suis très heureux d'entendre cela de la bouche du ministre.

[Traduction]

### RÉFORME ÉLECTORALE

Monsieur le président, ma deuxième question porte, encore une fois, sur les campagnes électorales municipales au Nouveau-Brunswick, relativement auxquelles règne un désordre. Il n'y a pas de règles régissant qui peut faire des dons, à quelle somme peuvent s'élever les dons ni quels renseignements à l'égard des dons doivent être divulgués. Voilà qui contraste avec les campagnes électorales provinciales, pour lesquelles les dons faits par des personnes morales ont été interdits il y a quatre ans. Ma question est la suivante : Quand le ministre des Gouvernements locaux interdira-t-il les dons faits par des personnes morales à l'échelle municipale, quand prendra-t-il des mesures pour accroître la transparence et quand réparera-t-il le désordre qui règne relativement au financement politique municipal au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci, Monsieur le président. Comme l'a dit le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé dans sa déclaration de député, le financement des campagnes électorales constitue certainement une question sur laquelle il faut se pencher. C'est un dossier dont discutent les gens pendant le processus de consultation. Nous voulons certainement de la transparence, et le maintien du statu quo n'est probablement pas envisageable.

Je sais que certaines personnes qui ont posé leur candidature lors des dernières élections municipales éprouvent de la frustration. Le financement est effectivement un sujet complexe, mais, au sein du ministère, nous y travaillons. Le gouvernement libéral précédent a travaillé à un plan, mais il ne l'a pas officialisé. Espérons donc que nous pourrons faire fond sur ce plan et aller de l'avant en présentant, dans la réforme de la gouvernance ou dans notre livre blanc cet automne, de règles rigoureuses régissant le financement des campagnes électorales municipales.

[Original]

Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

### TOURISME

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Je pensais qu'il y avait une question venant d'un autre parti.

En 2019, le tourisme était une industrie d'environ 1,5 milliard de dollars au Nouveau-Brunswick. La pandémie a considérablement nui à l'industrie. Les exploitants d'entreprises touristiques éprouvent des difficultés et espèrent que le gouvernement provincial prendra des mesures en fonction d'initiatives précises qui leur permettront de croître et de bénéficier d'une stratégie postpandémique.

Nous avons entendu parler hier d'une initiative unique et très précise. Je rappellerais à la ministre du Tourisme qu'environ 70 % des touristes venant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick ne viennent pas de la bulle atlantique, mais bien de l'Ontario, du Québec et des États de la Nouvelle-Angleterre. Que fera-t-elle pour attirer les touristes de ces régions vers le Nouveau-Brunswick une fois la pandémie terminée?

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, j'aimerais dire que notre annonce pour le plan d'ouverture de la bulle atlantique ne correspond qu'à une partie d'une grande campagne de tourisme élaborée à l'aide de gens de l'industrie. La présidente de l'AITNB a dit hier que, jusqu'à maintenant, elle n'a jamais vu de liens si étroits ni de consultations d'une telle envergure entre l'industrie et le gouvernement.

Nous commençons bien sûr par nos partenaires de la bulle atlantique, à savoir la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Nous savons que, en juin, nous demanderons aux gens de l'Ontario et du Québec quels endroits ils veulent venir visiter. C'est à ce moment-là que nous ferons de la publicité dans ces provinces, car nous savons que les gens de celles-ci ne peuvent pas encore venir ici. Oui, ils sont extrêmement importants pour notre industrie touristique. Nous ne savons pas...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, selon les consignes de Santé publique et les étapes permettant de revenir à la normalité, le 7 juin — qui est la semaine prochaine —, les gens de Bonaventure, d'Avignon et du Témiscouata pourraient venir au Nouveau-Brunswick s'ils ont reçu une première dose d'un vaccin contre la COVID-19. Alors, pourquoi, dès la semaine prochaine, ces touristes potentiels ne pourraient-ils pas venir au Nouveau-Brunswick et bénéficier du programme?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Au-delà de cela, le 1<sup>er</sup> juillet, selon les consignes de Santé publique, tous les gens du Canada, en réalité, pourront venir au Nouveau-Brunswick, s'ils ont déjà reçu une première dose d'un vaccin contre la COVID-19. L'initiative annoncée hier ne va pas augmenter de façon significative le nombre de touristes qui permettrait aux exploitants d'entreprises touristiques de bénéficier de la période suivant la pandémie. La ministre ne peut-elle pas nous donner des initiatives à moyen et long termes, s'il vous plaît?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, le député semble dire que nous devrions inclure dans le programme une petite partie du Québec qui longe notre frontière. Nous accordons énormément d'importance aux gens de ces régions. Le Québec et l'Ontario sont effectivement des marchés considérables pour nous, et les gens de ces provinces ont très hâte de revenir au Nouveau-Brunswick. Cela ne fait aucun doute. Nous avons communiqué avec eux durant le printemps. Nous avons lancé une campagne d'envoi de cartes postales et nous avons envoyé à ces gens des recettes du Nouveau-Brunswick. Nous leur avons demandé quels endroits ils souhaitaient visiter en premier lorsqu'ils reviendraient au Nouveau-Brunswick. Je vais vous dire qu'ils ont très hâte d'y revenir. Nous communiquons avec ces gens. Des gens de notre industrie touristique communiquent avec eux.

En ce qui concerne la bulle atlantique et le programme qui s'étend maintenant à celle-ci, nous ne devons pas oublier que les provinces de l'Atlantique sont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. C'est simplement un fait, et ce sont les provinces visées par le programme. Cela ne veut pas dire que nous n'en discuterons pas davantage.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.